

Colza : un recensement de la hernie des crucifères est en cours

Colza
11.03.2020



Terres Inovia organise, sur son site internet, le recensement des parcelles touchées par la hernie des crucifères.

L'institut technique Terres Inovia lance un recensement de la [hernie des crucifères](#) en France. Maladie racinaire très nuisible, elle est provoquée par le champignon *Plasmodiophora brassicae* qui entraîne des renflements et des galles au niveau des racines, dès l'automne. Elle peut également provoquer des défauts de croissance et des pertes de pieds : sur colza mais aussi sur l'ensemble de la famille des brassicae. Terres Inovia propose aux agriculteurs de réaliser un suivi dynamique de cette problématique. Comment ? En saisissant, [en ligne](#), les parcelles où cette maladie a été repérée. L'institut précise que ces informations permettront d'améliorer le conseil de lutte en identifiant les caractéristiques des parcelles touchées. Les données collectées le sont de façon anonyme. La synthèse est disponible, en temps réel, sur le site. À ce jour, plus de 250 signalements ont déjà été réalisés. Les plus nombreux le sont dans les départements du Loiret et du Cher.

> Voir les variétés Syngenta

- [SY Alibaba](#), variété de colza tolérante à la hernie des crucifères

Semences:

SY ALIBABA

Cibles:

Hernie des crucifères